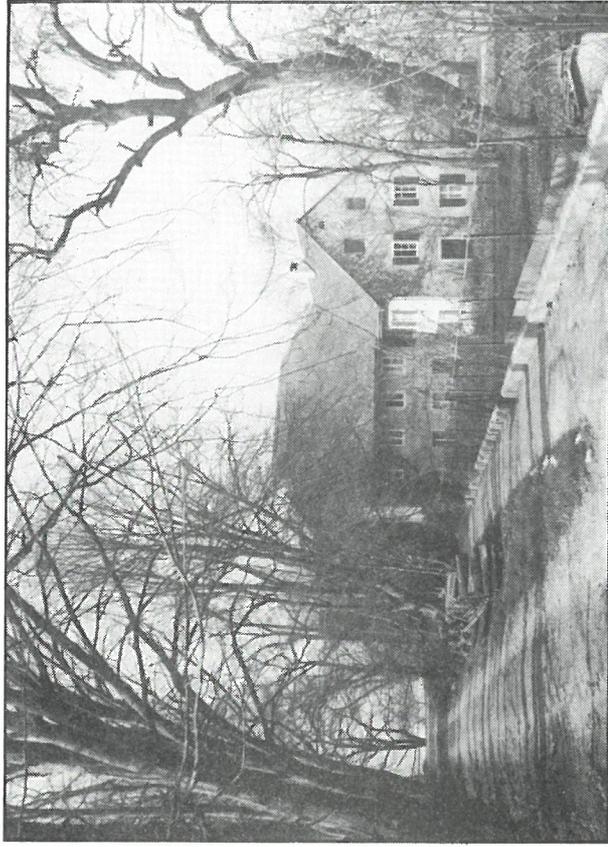


ROSSEMAISON NOTRE VILLAGE
DEUXIÈME ANNÉE

DÉCEMBRE 1978

N° 5



LA SOCIÉTÉ CULTURELLE ET SPORTIVE A DIX ANS

En juin de cette année, la Société culturelle et sportive (SCS) a fêté son dixième anniversaire. Une soirée récréative a marqué cet événement et tous les participants en garderont un excellent souvenir. Pendant ces dix ans, les activités de la société furent nombreuses et rappelons-en ses débuts.

Autrefois, une société de jeunesse existait à Rossemaison. Fondée par François Cuttat, dit *Išma Vâçco*, prestidigitateur et illusionniste, elle présentait un théâtre chaque année. Qui, des plus de trente ans, ne se souvient de la petite scène de la "vieille école" aujourd'hui démolie ? Ne fallait-il pas se servir d'une échelle placée à l'extérieur du bâtiment pour y accéder, l'exiguité de la salle de classe ne permettant pas d'aménager une arrière-scène ?

Après un sondage fait au village, le 28 mai 1968, M. Jean-Marie Beuret, promoteur de la future société, présente le programme d'activité. L'article premier des statuts précise ainsi les buts :

Sous la dénomination de Société culturelle et sportive, il s'est constitué à Rossemaison, le 12 juin 1968, une nouvelle société ayant pour but :

- a) sur le plan sportif : le maintien de l'équilibre physique de chaque membre ;
- b) sur le plan culturel : la possibilité offerte à chacun de se renseigner, documenter, perfectionner sur tout ce qui a trait à la culture.

Depuis lors, chaque année, les activités de la SCS furent nombreuses et variées : loto (en collaboration avec les autres sociétés locales), théâtre, pi-que-nique, tennis, football (tournoi de Marin), cours organisés en collaboration avec l'UP, aménagement du "Parcours Vita", gymnastique (jeudi soir : dames et demoiselles) ; (lundi soir : hommes).

Vient de paraître :

L'HÔTÀ

LA REVUE
DU PATRIMOINE RURAL
JURASSIEN

52 pages (avec autant d'illustrations !)
consacrées aux traditions, aux fermes, aux proverbes
et à l'art de vivre d'autrefois
Fr. 13.— (+ port)

COMMANDE

Nom :

Prénom :

Rue :

NP : Localité :

Date : Signature :

A retourner à :
ASPRUJ - M. Gilbert Lovis
2801 Rossemaison

Pierre Miserez

Encadrements - Gravures anciennes

ROSSEMAISON - Tél. 066 22 68 57

SEDALUX - Verre minéral

Gabriel Rossé

Verre minéral en tous genres

ROSSEMAISON - Tél. 066 22 78 55

Garage du Sapin - D. Boegli

Réparations toutes marques
Carrosserie - Occasions

ROSSEMAISON - Tél. 066 22 80 45

Entreprise de transports

ROLAND HAMEL

Rossemaison
Tél. 066 22 10 51

Menuiserie
Restauration
de meubles anciens

MARIO TAGLIABUE

Rossemaison
Tél. 066 22 22 55

Grâce à M. Germain Chenal, un groupe de membres de la SCS présente chaque hiver un théâtre qui attire des spectateurs de fort loin ; ainsi, en 1978, n'a-t-on pas fait salle comble quatre fois ? Dès 1975, chaque été, un tournoi de tennis est organisé. Sous la direction de M. Denis Frund, un groupe de membres de la SCS cultivent le chant et contribuent à rehausser officieusement ces manifestations diverses.

Depuis 1976, nouvelle activité culturelle : sous la responsabilité de M. Gilbert Lovis, les *Amis du vieux Rossemaison* éditent la brochure *Rossemaison notre village*.

Est-il besoin de rappeler que chacun est cordialement invité à se joindre à l'un ou l'autre de ces groupes ou, bien sûr, à devenir membre de la "Société culturelle et sportive".

Le président de la SCS :
Gilbert Cortat



DE MERVEILLEUX OISEAUX...

Ils volent en formation serrée, petites taches claires dans le ciel. On les voit faire de grandes rondes alentour. Ils semblent avoir un dessin bien précis tant leur vol est énergique et décidé. Et puis, plus rien... ils se sont posés et picorent ce qu'ils ont repéré de là-haut.

Libres comme l'air dans lequel ils évoluent, ils sont pourtant fidèles à leur nid d'attache où ils reviennent en principe toujours.

Ils : ce sont les pigeons. Homnis des uns dont ils souillent irrévérencieusement la demeure, ils sont



CORDIALE BIENVENUE AUX PERSONNES QUI SONT
VENUES S'ÉTABLIR A ROSSEMAISON EN 1978

- Mme Renée RUFER-RUCHE, épouse Frédy
- M. et Mme Michel et Marceline STEULET-LOPINAT
Leurs enfants Valérie et Laurence
- M. et Mme Philippe et Heidi VALLAT-PETER
- M. et Mme Marc et Myriam DE GASPARO-ANDRE / DUMONT
Leurs enfants Charles-Etienne, Jean-Marc et
Anne-Françoise.



**CAISSE
RAIFFEISEN**
Courrendlin
et environs

CCP 25-2133 Tél. 066 35 52 55

Pour vos placements en épargne

- épargne
- obligations
- dépôts
- TAUX AVANTAGEUX
- GRANDS
ET PETITS CRÉDITS
- CONDITIONS IMBATTABLES

Ouverture du bureau

Tous les jours ouvrables :
du lundi au vendredi, de 9 h. à
11 h. 30; de 15 h. 30 à 18 h. 30
le samedi, de 9 h. à 12 h.

Le
spécialiste
du
deux-roues



C. Juillerat

Rue de l'Hôpital
DELEMONT

Tél. 066 22 10 71 - 22 11 18

dévoient sans compter sont à remercier très sincèrement.

M.-Th. Steulet

CALENDRIER 1979 DES MANIFESTATIONS DES SOCIÉTÉS LOCALES

- 9 février Assemblée générale de la SCS
- 3 mars Assemblée générale des accordéonistes
- 28 avril Théâtre par le groupe de la SCS
- 5, 12 mai Théâtre par le groupe de la SCS
- 19-20 mai Jumelage avec le village de Pontenet à Rossemaison, RJ
- 23 juin Fête de la Libération
Fête du Village
- 1 juillet Tournoi de football à Marin
- 19 août Pique-nique de la SCS
- 25-26 août Pique-nique du RJ aux Genevez
- 7, 8, 9 sept. Fête du Peuple Jurassien
- 23 sept. Marche de la SCS
- 3 nov. Soirée dansante du RJ
- 17 nov. Grillade de la SCS
- 24 nov. Concert annuel des accordéonistes
- 1 déc. Soirée dansante de la SCS
- 9 déc. Loto des accordéonistes à Châtillon

appréciés des autres qui se régalaient de leur chair que l'on dit délicate. Les employés des villes leur font la chasse ou, plus sournoisement, leur fournissent gratuitement la pilule. Si on ne peut se débarrasser d'eux, on tente d'éviter qu'ils ne donnent naissance à une vaste progéniture !

Et, pour certains, les pigeons sont un hobby passionnant, si passionnant qu'ils n'hésitent pas à leur bâtir une véritable demeure. A Rossemaison, M. Fringeli leur a construit un très beau pigeonnier. La grappe de pigeons que l'on voit évoluer quotidiennement dans le ciel de notre village habite chez lui, aux Grands-Champs.

QUI SONT CES OISEAUX ?

Leur nom vient du latin : pipionem, tiré de : pipire qui signifie piauler (ce dernier verbe, en français étant utilisé pour qualifier le cri des petits poulets).

Les pigeons appartiennent à l'ordre des colombins, ordre qui forme la transition entre les passereaux et les gallinacés. Oiseau de taille moyenne, de forme élégante, il frappe par la petitesse de sa tête.

On compte un grand nombre d'espèces qu'on rencontre dans toutes les parties du monde. Le pigeon est un oiseau migrateur; en automne, il quitte les pays du nord pour des ciels plus ensoleillés.

Les pigeons volent plus vite que les hirondelles. Les pigeons sont monogames, le mâle n'a dans toute sa vie qu'une seule compagne. Les éleveurs leur imposent ce pendant d'autres compagnes qu'ils acceptent plus ou moins volontiers.

La femelle construit le nid, assez négligemment d'ailleurs. Elle pond deux oeufs, qu'elle et le mâle couvent alternativement. Les petits, généralement un mâle et une femelle, naissent aveugles et ne peuvent

courir comme le font les jeunes gallinacés. L'abecquement est particulier chez les pigeons : les petits mettent leur bec dans la gorge de leurs nourriciers (et non l'inverse). Devenus grands, les petits s'associent aux adultes avec qui ils vivront.

L'ORDRE DES COLOMBINS

On distingue trois familles :

1	2	3
les pigeons ou colombes	les colombi- gallines	les colombars

dont les espèces sont :

pigeon biset	goura- couronné	Plusieurs espèces
pigeon ramier		
pigeon colombin		
tourterelle des bois		
tourterelle turque		
tourterelle des palmiers		

ces espèces vivent en :

Europe, Afrique	Nile-Guinée Moluques (espèce pratiquement éteinte)	Afrique Archipel Indien
--------------------	---	----------------------------

Quelques caractéristiques des espèces ci-dessus :

Le pigeon ramier (appelé aussi pigeon sauvage ou palombe) est le plus grand de tous les pigeons. Sa vue est aussi perçante que celle de l'aigle et son vol aussi soutenu et rapide. Il vit dans les forêts, mais se laisse facilement apprivoiser. Il mesure env. 40 cm.

LA VIE CULTURELLE DE ROSSEMAISON

Il est réjouissant de constater que la vie culturelle d'un petit village, comme celui de Rossemaison (430 habitants), est très florissante et qu'elle se manifeste dans plusieurs domaines.

Le moteur de cette animation est la "Société culturelle et sportive", qui a fêté cette année les dix ans de son existence. Ladite société avait repris le flambeau de la société des jeunes "Avenir" qui avait été fondée en 1943.

Le secteur de plus actif de cette animation est sans contestation le "Théâtre", qui chaque année se taille un beau succès et attire une foule de spectateurs, non seulement de la région, mais des quatre coins du Jura.

Une autre activité, très intense elle aussi, est celle du "Vieux Rossemaison", qui se consacre à la sauvegarde du patrimoine rural et des anciennes coutumes du village. Ce groupement édite la présente brochure à raison de 2 numéros par année. Sa tâche n'est pas des plus faciles, car elle nécessite de nombreuses recherches dans les archives.

L'Université populaire, quant à elle, organise chaque année dans notre village deux ou trois cours, qui sont toujours bien fréquentés. Et depuis plus d'une année, le Bibliobus passe une fois par mois et offre à des lecteurs toujours plus nombreux un choix très appréciable de livres.

Une activité à mentionner aussi dans le cadre de l'animation culturelle, activité plus modeste il faut le dire, c'est la pratique du chant par un petit groupe d'amateurs. Les réunions de ce groupe ne sont pas réjouissantes, mais prévues uniquement en fonction de certains événements (représentation théâtrale, fête religieuse).

Il est à souligner que toute cette activité culturelle ne se fait pas sans peine et que tous ceux qui se

Le pigeon colombin mesure environ 32 cm. Il vit dans les forêts et niche dans les trous d'arbres, terriers, etc.

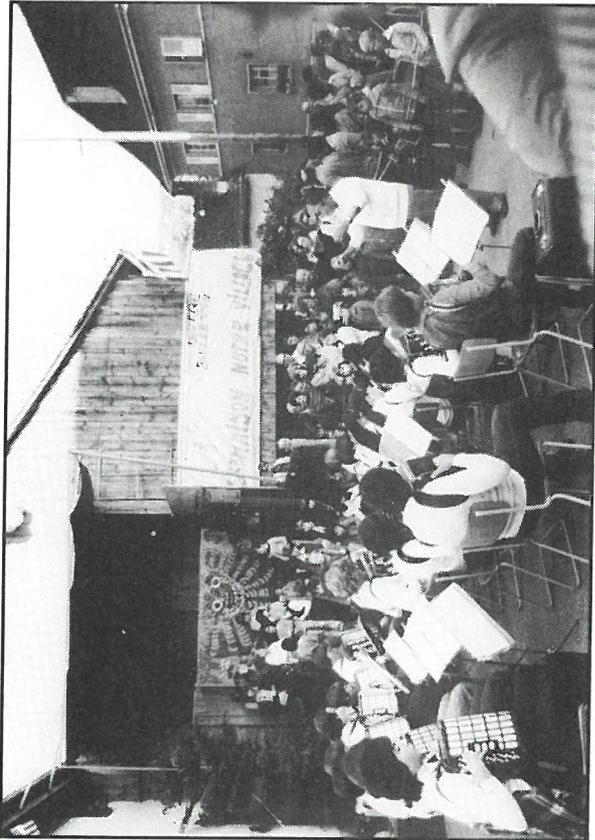
Le pigeon biset mesure aussi environ 32 cm. Il est l'ancêtre des pigeons domestiques. On le trouve dans les roches, les édifices en ruine. Certaines formes domestiques retournent à l'état sauvage. Parmi les formes domestiques qui descendent du biset, on peut citer les races suivantes :

le pigeon fuyard (ou biset de colombier), le mondain, le romain, le bagadai, le pigeon boulant ou grosse-gorge, le pigeon émaillé, le pigeon cavalier, le pigeon nonnain ou capucin, le pigeon coquillé, le pigeon cravaté, le pigeon volant, le pigeon culbutant, le pigeon trembleur, le pigeon queue de paon, le pigeon pattu, le pigeon tambour, etc.

Le pigeon volant

Dans la liste qui précède, nous avons souligné le nom du pigeon volant. C'est lui qui fournit le pigeon volant messager, improprement appelé pigeon voyageur (ce dernier étant une espèce distincte ; voir ci-après). On croise cependant le pigeon volant avec d'autres races, pour obtenir des sujets plus rapides et endurants. La caractéristique du pigeon volant est son attachement au lieu où il est né et où se trouve sa/son partenaire et sa progéniture.

Transporté au loin dans un panier bien clos et rendu à la liberté, il s'élance aussitôt dans les airs, tourne à grande hauteur, puis soudain, prend son vol vers l'endroit d'où il a été apporté. Pour rejoindre son gîte situé jusqu'à 900 km. du lieu de lancement, le pigeon vole à une vitesse moyenne de 70 à 90 km/h. Les anciens d'Egypte et de Chypre recouraient déjà à ces messagers qu'ils emmenaient sur leurs bateaux pour les lâcher dès leur arrivée à bon port, un message attaché



à l'une de leurs pattes.

Comme exploit, citons la paire de jeunes pigeons lâchés le 6.10.1850 par Sir John Ross. Parti de Assisland Bau (Amérique) l'un de ces deux pigeons arriva à Ayrshire en Ecosse le 13.10.1850. Il avait ainsi traversé l'Atlantique et parcouru 3200 km.

On eut recours plus d'une fois dans l'histoire des guerres à ce petit messenger qui se joue des intempéries et des obstacles naturels.

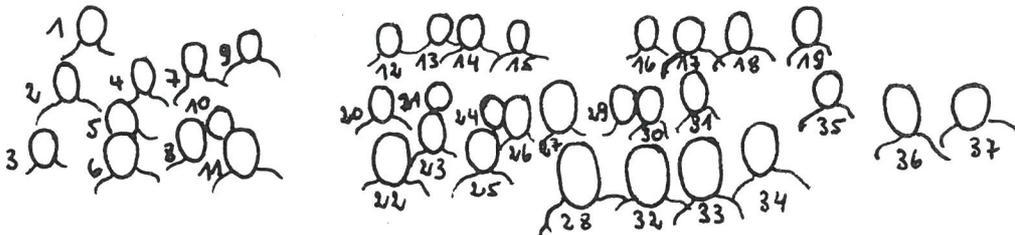
En 1574, lors du siège de Leyden (Basse Hollande), le prince d'Orange amonça par pigeons aux assiégés qu'on venait à leur secours. Pendant le siège de Paris, en 1870-1871, la capitale n'avait pas d'autre moyen de communication avec l'extérieur. On transportait les pigeons en ballon jusqu'à Tours, d'où ils regagnaient Paris.

Autrefois, les pigeons ont servi, outre le transport de messages, à transmettre régulièrement les dépêches pour les journaux et les ordres de bourse. Aujourd'hui, ils servent à transporter des messages, des films, des réserves de sang et même de minuscules appareils photographiques. Notre armée compte toujours aussi ce moyen de communication. En cas de conflit, environ 30'000 pigeons peuvent être engagés, l'Association des éleveurs collaborant étroitement avec la Division des troupes de transmissions du DMF.

Le pigeon voyageur

Le vrai pigeon voyageur est d'Amérique du Nord (columna migratoria). Il appartient à la famille des pigeons dont il est une espèce à part entière et non pas issu du biset. Les pigeons voyageurs se déplacent en troupes innombrables, tous les huit ans. Lors de leur déplacement, ils obscurcissent le ciel, tant ils sont nombreux. Lorsqu'ils font halte pour la nuit, ils

PHOTO II: 1. Pierre Cuttat; 2. René Fink; 3. Carmen Cortat; 4. Rosa Steulet; 5. Alice Schmidt; 6. Berthe Schott; 7. Odile Chariatte; 8. Colombe Steulet; 9. Claire Cuttat; 10. Georges Gogniat; 11. -; 12. Roger Schott; 13. M. Heiniger; 14. Alfred Zürcher; 15. -; 16. M. Heiniger; 17. Maurice Steulet; 18. André Cuttat; 19. Marguerite Rubin; 20. Florian Paratte; 21. M. Fleury; 22. Augusta Gütly; 23. Emma Gyger; 24. Marie-Louise Aubry; 25. Denise Steulet; 26. Joseph Aubry; 27. M. Fleury; 28. M. Membrez, instituteur.





choisissent une forêt où ils se suspendent aux branches des arbres comme des essaims d'abeilles. Leur poids provoque fréquemment la rupture de très grosses branches. Au matin, le sol est couvert d'une couche d'excréments (le guano) épaisse de plusieurs centimètres.

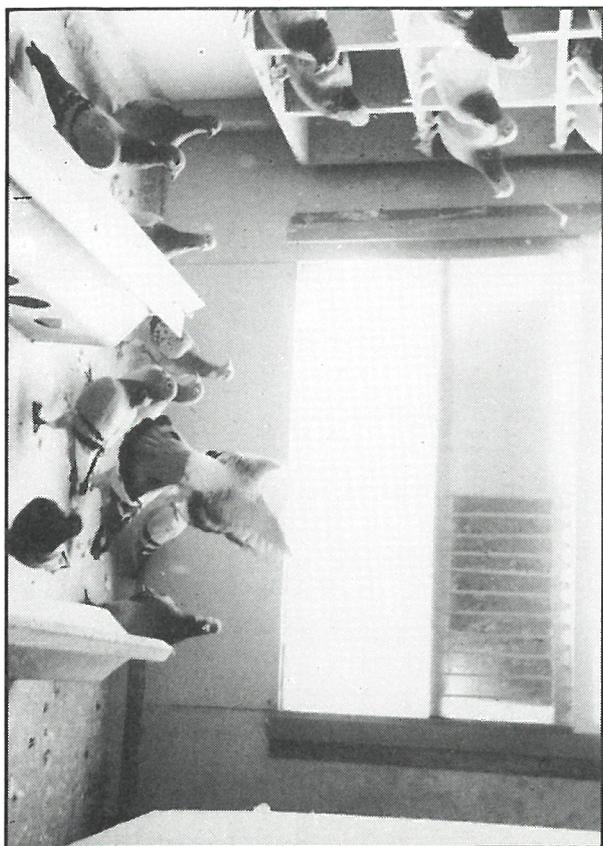
OÙ HABITENT LES PIGEONS ?

En liberté, ils peuvent habiter les forêts, les terriers, les vieux monuments, les rochers comme déjà dit. Les pigeons domestiques habitent dans un pigeonnier (ou colombier). Au Moyen Âge, la possession d'un colombier était un privilège réservé à la noblesse. Il n'était pas permis aux paysans d'avoir un colombier. Les châteaux, les manoirs, les demeures des chevaliers, les domaines des abbayes, pouvaient seuls en posséder. Néanmoins, le vilain qui avait 36 arpents de terre lui appartenant, pouvait joindre à son habitation non seulement un colombier en maçonnerie, mais un pigeonnier en bois de 16 pieds de hauteur, et dans lequel il pouvait abriter de 60 à 120 couples de pigeons.

A titre d'anecdote, relevons que la Compagnie générale transatlantique avait installé à la fin du siècle dernier des colombiers dans ses ports d'attache du Havre et de New York. Les pigeons étaient emmenés en mer pendant les traversées de l'Atlantique et pouvaient être lâchés en tout temps pour transmettre les nouvelles. La colombophilie maritime a aussi été largement utilisée par les armées (anglaises, françaises, espagnoles, etc.). Des colombiers étaient construits dans pratiquement toutes les places fortes le long des côtes.

ET LES PIGEONS DE ROSSEMAISON ?

Je suis allé interroger M. Pierre Fringeli sur l'élevage et le dressage de ses pigeons. Il me reçoit dans



Les deux photos que nous reproduisons sur les pages précédentes datent de 1933, époque où M. Charles Membrez et Mlle Thérèse Membrez enseignaient dans l'ancienne école du village. Grâce à l'amabilité de Mme Berthe Schott-Chariatte, de Rossemaison, nous pouvons donner la liste, presque complète, des élèves qui fréquentaient les deux classes. En se référant aux silhouettes reproduites sur ces pages, on pourra reconnaître tout ce petit monde de 1933.

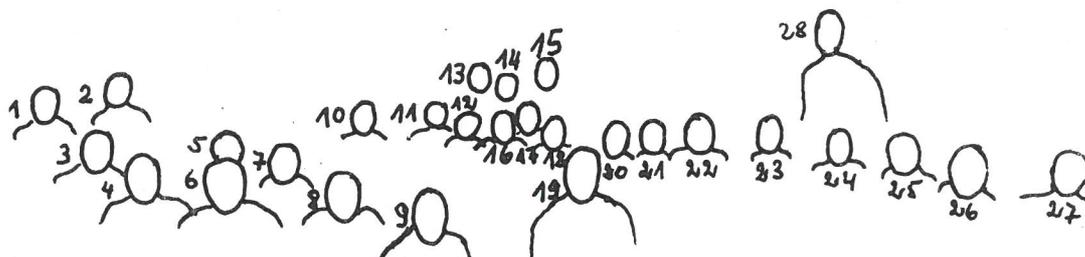


PHOTO I : 1. Mlle Thérèse Membrez; 2. Joseph Chariatte; 3. Adrienne Probst; 4. Marcel Wälti; 5. Alice Steulet; 6. Roger Chariatte; 7. M. Paratte; 8. Armand Gogniat; 9. Paul Probst; 10. Rosa Zürcher; 11. Gaston Schaller; 12. M. Paratte; 13. André Gütly; 14. -; 15. M. Paratte; 16. Georges Gasparoli; 17. Charles Cuttat; 18. Robert Gütly; 19. Germain Steulet; 20. Raymond Steulet; 21. -; 22. Jacques Chariatte; 23. Pierre Gasparoli; 24. -; 25. Rolande Schaller; 26. Agathe Cuttat; 27. René Steulet; 28. Simone Chariatte; 29. Claire Steulet; 30. Hélène Schmidt; 31. M. Paratte; 32. Jeanette Chariatte; 33. Edith Gasparoli; 34. Irène Gasparoli; 35. Mlle Schneider; 36. Henri Schott; 37. Maurice Gütly.



le colombier, aux Grands-Champs. Il est 8 heures du soir. Tous les oiseaux sont là, calmes, prêts pour la nuit.

P.C. : M. Fringeli, vous avez construit à Rossemaison un pigeonnier. Pouvez-vous en expliquer la raison ?

M.F. : Nous avions chez nous à la ferme, au Pré-Grebis, de tout temps, des pigeons. Dans mon jeune âge, il est vrai, je ne m'y intéressais pas beaucoup. Mais je les connaissais bien. Et puis, un jour, l'envie m'est venue de faire de la colombophilie.

P.C. : La colombophilie, c'est quoi ?

M.F. : Il s'agit de la science de l'élevage des pigeons voyageurs.

P.C. : Quels sont les problèmes que pose la construction d'un pigeonnier ?

M.F. : La condition première est que le pigeonnier soit bien sec. En outre, il doit être suffisamment isolé pour éviter des variations de température trop importantes, tant en hiver qu'en été. En hiver, le pigeonnier n'est pas chauffé, mais les bêtes supportent assez bien le froid. Le pigeonnier doit aussi être bien aéré et recevoir assez de lumière : en effet, certains oiseaux ne sortent pas pendant de longues périodes.

P.C. : Combien de pigeons gardez-vous en moyenne ? Quelle est la durée de vie d'un pigeon ?

M.F. : J'ai en moyenne 80 à 90 pigeons. Les pertes sont nombreuses : les pigeons se perdent, ou ils sont victimes d'accidents, ou encore, ils sont victimes d'autres oiseaux. Cette année (1978), j'ai bagueé 70 bêtes ; à ce jour (fin septembre 1978) il m'en reste 26. La durée de vie d'un pigeon que l'on soigne bien peut être évaluée entre 14 et 17 ans. Toutefois, pour les concours, on peut les utiliser au maximum jusqu'à 6 ou 7 ans.

P.C. : Comment organise-t-on la vie dans un colombier ?

M.F. : Les pigeons sont classés en trois groupes : d'un côté, on trouve les pigeons réservés à la reproduction. Ces derniers sortent du pigeonier, mais ne participent plus aux concours. Un bon pigeon, qui s'est distingué plusieurs fois dans les concours, pendant quelques années, est souvent choisi comme oiseau de reproduction.

Ensuite, on trouve les pigeons dits "de course". Il s'agit aussi bien de mâles que de femelles, tous de plus d'une année. Ces pigeons sont engagés régulièrement dans les compétitions. Enfin, on a le pigeonier de jeunes, où l'on garde les pigeons nés dans l'année. Ces derniers participent déjà à des concours de distance réduite (env. 250 km. au mieux).

P.C. : La possession d'un colombier requiert-elle des autorisations particulières ?

M.F. : En dehors des permis de construction habituels, aucune autorisation particulière n'est nécessaire. En Suisse, comme dans la plupart des pays, aucun contrôle (sanitaire par exemple) n'est effectué par l'Etat. En France, en revanche, la réglementation est beaucoup plus stricte ; la détention de colombiers est soumise à autorisation et des inspections régulières sont organisées.

P.C. : Vous n'êtes certainement pas seul dans la région à vous intéresser à la colombophilie. Existe-t-il une association regroupant les propriétaires ?

M.F. : Dans le Jura, il existe la Société colombophile jurassienne, laquelle regroupe une quinzaine de membres. Je fais partie de cette société qui est elle-même rattachée à l'association suisse des éleveurs. Le but de notre société est de pouvoir organiser des concours et de nous distraire.

P.C. : Vous parlez de concours. Pouvez-vous nous expliquer ce que signifie un concours avec des pigeons ?



MAISON D'ÉCOLE - ROSSEMAISON

Samedi 22 et dimanche 23 janvier 1944

La Société de Jeunesse « L'AVENIR »

présente

MADÉLEINE

pièce en 3 actes de Robert Loup

ACTEURS

Madeline Valloney	Melle	D. A.	Joseph Belmont	M.M.	H. S.
Adrienne Valloney		B. C.	Paul Valloney		R. C.
Martine		G. S.	Charles Favuin		G. S.
Jeanne Belmont		J. C.	Gindraz		J. C.
Thérèse		C. S.	Agent de police secrète		J. C.

Le Colis de Monsieur Dominique

Comédie en 1 acte

ACTEURS

Monsieur Dominique Brihanteau, rentier	G. S.	Monsieur Bégout, ancien épicier	A. L.
Gastave, son frère	J. C.	Le commissaire de police	J. C.
Justin, domestique	A. C.	Un commissionnaire	P. S.
Le Vicomte de Boisfeury	H. S.	Un télégraphiste	R. S.
	R. S.	Deux agents	J. C. J. A.

Samedi 22 janvier : Caisse 19.30 h.
Rideau 20.00 h.

MATINÉE : Rideau 14.30 h.
SOIRÉE : Caisse 19.30 h.
Rideau 20.00 h.

PRIX DES PLACES : Adultes Fr. 1.60 — Enfants Fr. 0.50

Dimanche, après la représentation

SOIRÉE FAMILIÈRE au Restaurant de la Couronne

Le programme muni du timbre de la Société est valable pour une entrée.



MAISON D'ÉCOLE - ROSSEMAISON

Matinée : Rixéau 14.30 h.
Soirée : Caisse 19.30 h.
Rixéau 20.00 h.

Dimanche, 23 décembre 1945

La Société de Jeunesse « L'AVENIR »

présente

Mon chalet là-haut, chant C. Boller

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE

comédie dramatique en trois actes (4 tableaux) Guy Berger

ACTEURS :

Maitre Pierre	M. G. Sch.	Touquet	M. G. Ch.
Armand (son fils)	M. P. P.	Marianne	Mlle C. St.
Le vacher	M. B. R.	Angèle	Mlle V. St.
Octave (traicantier)	M. R. Ch.	Rose-Lina	Mlle M. St.

NAPOLÉON MONTE EN L'AIR

comédie en un acte

ACTEURS :

M. le Maire	M. G. St.	Timothée Louchard (brigadier)	M. A. L.
Robert (son fils aff. aviateur)	M. J. Ch.	Théo (aviateur)	M. A. L.
Napoléon Patouillard (garde champêtre)	M. P. St.	César (ami de Napoléon)	M. J. C.

Petite Marjolaine, chant J. Bovet

PRIX DES PLACES : Adultes Fr. 1.60 / Enfants Fr. 0.50

Après la représentation :
SOIRÉE FAMILIÈRE au Restaurant de la Couronne

Le programme muni du timbre de la Société est valable pour une entrée

IMP. J. B. BERTH, RIXÉAU

M.F. : Lors des concours, les participants préparent leurs pigeons et les confient à des convoyeurs qui se chargent de les conduire à la place du lâcher. Cet endroit peut être proche (p.ex. Lahr en Allemagne du Sud) ou plus éloigné (Heidelberg p.ex, soit, 249 km, de Rossemaison). La place de lancement la plus éloignée peut être à plus de 600 km. (p.ex. Kassel, 650 km, environ), mais cette distance est pour nous Suisses un maximum. Les Belges par contre ne craignent pas de lâcher leur pigeon à Barcelone, soit à plus de 1200 km. Avant le lâcher, tous les participants mettent leur "constateur" en marche (appareil plombé servant à l'enregistrement des temps de vol). Au moment du lâcher de pigeons, nous sommes informés par téléphone de l'heure où nos bêtes sont parties. Je peux estimer l'heure approximative d'arrivée en calculant avec la vitesse moyenne (env. 70 km/h), mais le temps peut modifier ces prévisions du tout au tout. Lorsque les pigeons arrivent à Rossemaison, je dois me rendre dans le pigeonnier et les appeler de sorte qu'ils entrent à l'intérieur. Rapidement, je me saisis d'eux, leur enlève la bague de contrôle pour le concours, laquelle est introduite dans le "constateur". Si les arrivées sont nombreuses, il règne une certaine excitation dans le colombier croyez-moi! Il peut paraître évident que les pigeons doivent entrer dans le colombier à leur arrivée. Cependant, combien de personnes ont perdu des concours, leurs bêtes ayant été se poser sur le toit de la maison, hors d'atteinte! Pour prouver l'heure d'arrivée, seule la bague (qui doit être enlevée au pigeon) fait foi.

P.C. : Lors d'un concours, les bêtes reviennent-elles obligatoirement toutes ?

M.F. : Pas du tout ! Lors d'un concours, j'ai eu lâché 13 pigeons et seuls 3 me sont revenus. Une bête peut revenir l'année après, ou aller se poser tout ailleurs. Un de mes pigeons s'est bien rendu en Tchécoslovaquie.

P.C. : Comment le savez-vous ?

M.F. : Dans chaque pays, il existe un registre des pigeons où toutes les bêtes participant aux concours sont relevées avec le nom de leur propriétaire. Lorsqu'il vous arrive un pigeon étranger, il vous suffit d'aviser la Fédération de votre pays du numéro de la bague de la bête en question ; la Fédération écrira alors à la Fédération du pays concerné qui, elle, avisera le propriétaire.

P.C. : La valeur du pigeon justifie-t-elle pareille organisation ?

M.F. : La valeur d'un pigeon peut varier de quelques dizaines de francs à plusieurs milliers. Un amateur a payé en 1976 48'000 francs suisses pour un pigeon.

P.C. : C'est énorme. Pourquoi des prix pareils ?

M.F. : En Belgique, ce n'est pas comme en Suisse ; les propriétaires ne s'amuse pas à des concours qui ne rapportent que des prix symboliques. On joue en Belgique au pari mutuel sur les pigeons. Les mises au départ peuvent être de quelques centaines de francs. Un propriétaire de bons pigeons peut donc gagner quelques milliers de francs par concours. Je dois dire que les meilleurs pigeons de concours actuellement sont belges.

P.C. : Lors des concours de la société jurassienne, quel est l'élément de classement déterminant ?

M.F. : C'est la rapidité que l'on mesure en mètres/minute. Le pigeon qui a volé le plus vite gagne le concours. La distance parcourue proprement dite ne joue qu'un rôle indirect. Le classement à la distance parcourue n'est pas possible, car comme chaque propriétaire se trouve à une distance différente du lâcher, cet élément ne peut être retenu pour le classement.

P.C. : Quels sont vos succès particuliers ?

que la scène soit un peu surélevée, nous avons posé trois chevales et avec de solides planches, nous avons construit un plancher.

L'ancienne école comprenait deux salles de classe, une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage. La pièce de théâtre était jouée au premier; seulement, il y avait un inconvénient: les coulisses étaient très étroites. Nous n'avions pas de place pour nous habiller et nous maquiller. Pour ne pas passer à travers le public, nous devions sortir par la fenêtre et descendre au rez-de-chaussée avec une échelle. C'était un peu dangereux et, en 1950, nous avons décidé de monter une nouvelle scène, plus solide, au rez-de-chaussée. Nous sommes allés demander à M. Alvin Lovis de nous la construire. Ce qu'il fit.

Comme vous pouvez le constater en consultant le programme, nous jouions le samedi et le dimanche soir, pour les adultes, en matinée pour les enfants. Le prix d'entrée était dérisoire, mais nous ne faisons pas du théâtre pour nous enrichir. C'était tout simplement l'occasion de se retrouver entre jeunes et de faire plaisir à la population de Rossemaison.

J'oubliais un détail. A l'ancienne école, il n'y avait pas de chaises. Nous devions aller les chercher au restaurant. Ainsi, après la représentation du dimanche soir, le président annonçait que chaque spectateur qui voulait aller au bal au restaurant devait prendre sa chaise avec lui. C'était tout de même bien rigolo! Ce genre de soirées théâtrales se passèrent ainsi jusqu'en 1959, année de la construction de la nouvelle halle de gymnastique. Depuis lors, bien sûr, les représentations théâtrales ont beaucoup évolué. Nous avions alors beaucoup de mal, mais tout de même, c'est une époque de notre vie que nous regrettons.

Un ancien : Bernard Steulet



SOIRÉES THÉÂTRALES DANS L'ANCIENNE ÉCOLE

En quelques mots, je vais vous raconter comment se passaient les premiers théâtres joués à l'ancienne école du village, actuellement démolie. La "Société de jeunesse - L'AVENIR" s'est constituée, si mes souvenirs sont bons, en 1943. Elle était mixte, possédait des statuts et était dirigée par un comité. Le but principal de l'"AVENIR" était de faire du théâtre et de chanter. Chaque année, nous organisions une fête champêtre derrière le restaurant.

Dès le début, la société décida de monter une pièce théâtrale à l'ancienne école. Malheureusement, nous n'avons rien pour aménager la scène. Les garçons ont alors décidé, au moyen de lattes à toit, de faire des encadrements sur lesquels les filles devaient coudre des sacs de jute. Là-dessus, nous avons collé de la tapisserie et cela nous donna une jolie pièce. Pour

M.F. : En 1974, 1976 et en 1978, j'ai été champion jurassien. Cette année, j'ai obtenu notamment les prix suivants :

- 9e place au concours national (136 éleveurs, 1599 pigeons)
- 1er prix concours du demi-fonds (c.à.d. concours de dist-max. de 400 km)
- 1er prix concours de fond (c.à.d. distance de 400 à 700 km)
- 1er prix des pigeonneaux.

Le 27 juillet 1978, lors du concours national, un de mes pigeons a été lâché à Uelzen en Allemagne à 4 h. 50. Il est arrivé à Rossemaison à 15 heures 21. Il avait ainsi parcouru la distance de 660 km. à la vitesse de 1046,48 m/minute.

P.C. : Vous avez parlé de concours national. Organise-t-on ailleurs qu'en Suisse des concours nationaux ?

M.F. : Oui, il existe pratiquement dans chaque pays des concours nationaux qui ont lieu chaque année. Lorsque l'Allemagne a organisé en 1978 son concours national, ce ne sont pas moins de 40'000 pigeons qui ont été transportés jusqu'à Cointrin d'où ils ont été lâchés directement de la piste d'envol vers toutes les parties de l'Allemagne.

P.C. : Pour obtenir des résultats, comment faut-il s'y prendre ?

M.F. : Il faut dresser les pigeons très jeunes déjà. On commence à "aduire" les jeunes pigeons lorsqu'ils ont 30 à 35 jours. Ce terme signifie qu'on les habitude à connaître les environs immédiats de leur colombier. Les exercices d'entraînement qui consistent en des vols libres avec retour au colombier durent de 2 à 3 mois. Lorsque les pigeons ont 100 jours, on peut débiter avec les concours. On commence avec des

distances courtes : 10 km, puis 20 et on allonge progressivement. Les jeunes pigeons doivent être entraînés à rentrer dans le colombier quand on les siffle (sinon, gare aux difficultés le jour du concours).

Les jeunes pigeons participent dans leur première année à 4 concours. Ils doivent pratiquer chaque jour le vol libre pour que, lors des concours, ils aient des chances de se classer.

P.C. : A-t-on la possibilité d'utiliser des trucs pour faire revenir les pigeons plus vite ?

M.F. : Certains mettent les pigeons mâles en présence de leur femelle ou des oeufs avant de les emmener dans le panier. On peut aussi ajouter à leur alimentation plus ou moins de chanvre, ce qui leur donne, au début du vol au moins, un peu plus de "pep". Cependant, si la distance du concours est grande, ils risquent bien de s'épuiser avant d'arriver au but. Personnellement, je n'utilise pas de trucs. Je joue aussi bien les mâles que les femelles bien que certains prétendent que les mâles ont un instinct de retour plus fort. A mon avis, c'est faux. L'instinct du pigeon voyageur appartient à la race, mâle et femelle. Je dois cependant préciser que dans le pigeonnier, mâles et femelles sont séparés pendant les concours (ceci s'appelle pratiquer le veuvage)

P.C. : Vous avez parlé de l'alimentation. Ils mangent quoi vos pigeons ?

M.F. : On leur donne un mélange de blé, maïs, pois, tournesol, orge et un peu de chanvre (max. 5%). Les pigeons ne s'alimentent pratiquement pas en dehors du colombier. Cependant, ils peuvent pourtant chercher à manger de la terre. Beaucoup de champs recevant de l'engrais, il arrive qu'ils s'empoisonnent.

P.C. : M. Fringeli, une dernière question : on dit que manger du pigeon, c'est excellent ! qu'en est-il ?

M.F. : Effectivement, la chair du pigeon est délicate.

m'appela et me demanda mes notes. Il me donna un souvenir pour la meilleure. Ce petit cadeau me fit un peu aimer l'écôle.

Ce temps-là est bien loin. Le bâtiment n'existe plus. Bientôt, les écoliers d'antan seront partis pour toujours et il n'en restera même plus de souvenirs.

Jeannette C.

Mon identité mise au point, je fus laissée en paix. J'en profitai pour observer la maîtresse. Elle me faisait peur avec ses dents en or qui brillaient quand elle riait.

"Aïe!" Un camarade me bourre les côtes de coups de règle en m'appelant : "Rouge! Rouge!". Je voudrais lui casser ma boîte d'école sur la tête. Heureusement que Berthe et Edith m'aideront à me défendre. Ah! que la maîtresse me fait peur.

Puis vint l'heure de la sortie. Dehors, je fus libérée et, avec mes amies, nous avons tenté de venger les mauvais coups des garçons, tenté seulement car...

Quand vint la première leçon de couture, ce fut bien pénible: les mailles ne voulaient pas se former ou bien elles glissaient hors de l'aiguille. Je pensais: "Que je voudrais bien être un garçon, parce que, eux, ils ne doivent pas tricoter. "Berthe, heureusement, m'aidait et me faisait des bouts de tricot, mais la maîtresse me grondait tout de même.

Quand je reçus mes premières notes de la maîtresse, je me mis à l'aimer un peu parce que mon papa fit ces commentaires: "Conduite: bonne! Attention: bonne! Ordre et propreté: bon! C'est ça qui compte, c'est bien."

Enfin, je commençais à m'habituer à l'école quand une nouvelle frayeur vint m'accabler. Un beau matin, deux hommes, "le Charles et le Justin", vinrent dans notre classe. Ils se tenaient derrière nous et les frissons dans le dos revinrent comme au premier matin. Pourtant, Justin m'aidait à faire un calcul. Par mon frère, j'appris que "Monsieur le Président de la Commission d'école" c'était "le Charles" qui, ce matin-là, se tenait tout droit dans un coin de la classe. Vraiment, j'aimais mieux l'école toute simple".

Un jour, notre voisin "l'Alphonse Cortat", le maire,

Comme on ne peut laisser le nombre croître indéfiniment, il faut bien exercer une régulation artificielle. On a deux solutions : ou on retire les oeufs au fur et à mesure qu'ils sont pondus, ou on les laisse à couvrir et on se réserve les jeunes pigeons pour soi. Je pratique les deux méthodes : d'une part, je retire les oeufs (en été principalement) et en automne, j'élève quelques pigeons pour la table. Ceux du début de l'année sont toujours réservés à l'élevage en vue des courses futures.

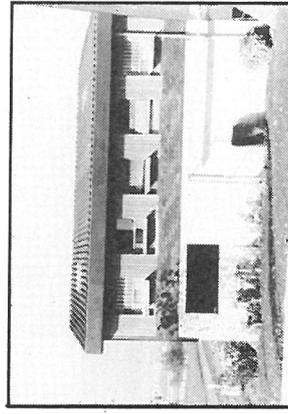
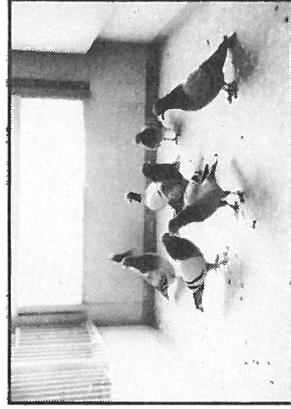
P.C. : J'imagine que peu de gens au village connaissent les pigeons voyageurs. Cet entretien leur permettra certainement de parfaire leurs connaissances sur ce sujet. M. Fringeli, je vous remercie d'avoir bien voulu me consacrer quelques heures pour nous orienter sur la colombophilie.

Pierre Christe

Ouvrages consultés : Guide des oiseaux d'Europe, Delachaux et Niestlé

Dictionnaire français illustré des mots et des choses, Larive et Fleury, Paris, 1897

La Nature, Revue des sciences, journal hebdomadaire illustré, Paris, 1898, 1900.



ÉCHOS DE LA FÊTE DU VILLAGE

Les 24 et 25 juin passé, notre village a connu sa première fête. Rappelons que l'idée avait été lancée il y a quelques années, par notre maire actuel, M. Germain Chenal. Cette idée a germé et est devenue réalité grâce au concours des sociétés locales.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte ici pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont oeuvré à la bonne marche de cette manifestation. D'autre part, nous formons le voeu que chaque année il y ait récidive.

L'objectif que nous nous étions fixé a été atteint. En effet, sur la place de fête, nous avons vu frater-niser quasiment toute la population de notre petit coin. L'ambiance a été excellente, les jeux ont attiré jeunes et moins jeunes. Bref, chacun a trouvé de quoi se distraire.

Fait historique : une marche des accordéonistes, "*Rassemblement en fête*", a été composée pour la circonstance. Merci M. Sauthier !

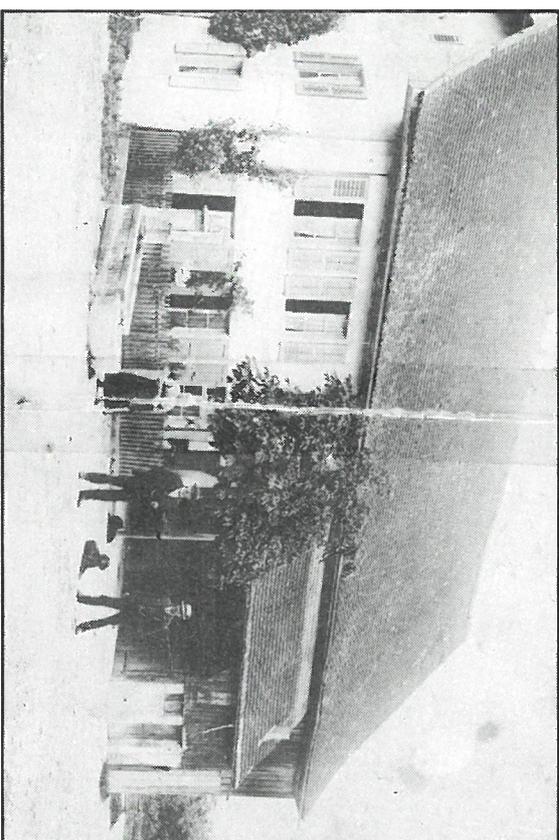
Les quelques textes qui suivent illustrent bien à quel point les enfants ont apprécié ces deux journées.

A l'année prochaine !

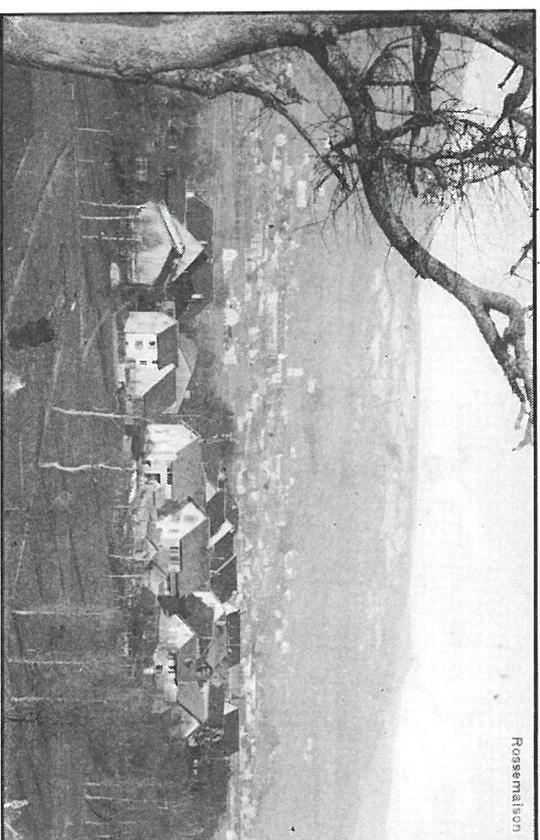
Denis Frund
Président du comité
d'organisation

IMPRESSIONS ENFANTINES

La fête du village commence samedi soir à sept heures. Quand je sors de chez moi, il y a déjà des enfants. En premier, je vais voir la course à vélo. Ce n'est pas facile. Les coureurs ont un sautoir autour du cou et ils doivent le suspendre à un crochet. Ensuite, ils prennent trois cerceaux et les accrochent à une planche.



Ci-dessus, l'ancien bâtiment de M. Paul Charriatte, qui était aussi à l'époque le bureau de poste, détruit par le feu le 28 septembre 1938. Ci-dessous une vue du village de la même époque.



Rassemblement

onéreuse pour la commune qui venait de construire un important complexe scolaire. On regrette néanmoins un peu cet édifice bâti avec tant de soin par les anciens habitants de Rossemaison.

Gilbert Lovis

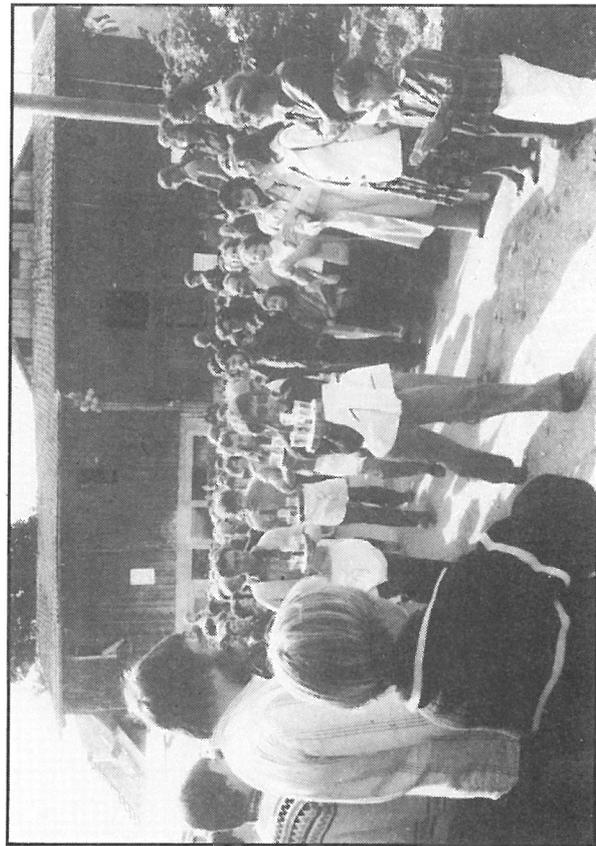
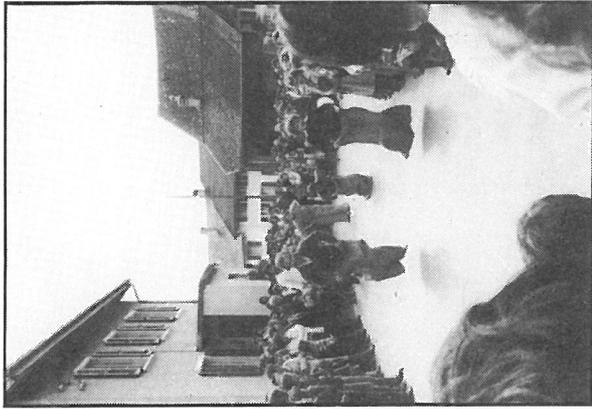
PREMIERS JOURS D'ÉCOLE A ROSSEMAISON

Parmi les souvenirs de la fillette de sept ans, que j'étais en 1933, figurent ceux liés à mon entrée à l'école primaire de mon village natal et d'origine, Rossemaison.

Mon frère Roger avait le don de me taquiner en me disant : "Vas-y toujours, tu verras, elle va t'soigner la maîtresse !" Plus de sous-entendus qu'il n'en fallait pour aviver les craintes de la future écolière... Le compte à rebours précédant mon entrée à l'école fut dès lors interminable. Angoissée, ne pouvant confier mes impressions à mes parents (ce n'était alors guère la mode et puis ils n'avaient pas le temps d'écouter des sornettes enfantines), j'étais mal préparée. Les braves gens ne se privaient pas de faire des commentaires sur ma petite personne : Elle est trop maigre, elle se tient trop droite... Comme elle est pâle ! C'était gentil... mais peu rassurant.

Puis, je me trouvai un beau matin dans notre vieille école, aujourd'hui remplacée par le hangar des pompes. Un grand calme régnait dans la classe. "Toi, là, comment t'appelles-tu?..."

Un prodigieux coup de coude de ma voisine Edith me fait sortir d'une rêverie dont j'ai oublié les détails. Ainsi remise sur terre, je me rendis compte que c'était à moi que ces propos s'adressaient. Avec timidité, je répondis poliment : "Jeannette".



Après, il faut shooter une balle dans un cageot.

L'obstacle suivant consiste à franchir une planche à bascule et, pour le dernier, il faut passer dans un chéneau. Celui qui arrive à faire cela sans poser le pied par terre reçoit un prix.

Plus tard, je vais à la pêche miraculeuse. Ça coûte un franc. Il y a différentes couleurs pour distinguer les grands des petits garçons et les grandes des petites filles. Je lance ma ligne par-dessus le panneau. J'attends un moment. Enfin, je retire ma canne et je trouve, accrochée, une bougie en forme de dauphin.

A dix heures et demie, je vais au lit.

Le lendemain, après avoir été à la messe, je vais à la fête. Je vais voir les truites dans la fontaine. Ensuite, je joue avec Dominique Lovis et, à midi, je vais dîner.

A deux heures, des gens déclarent gagnant un accordeoniste de Châtillon, car c'est lui qui a le plus beau chapeau. C'est un concours organisé par M. Sauthier.

Plus tard, c'est la course au sac. Il y a trois séries. A la fin, les gagnants des séries doivent courir ensemble.

Ensuite, c'est la course des garçons de café. Ils ont un plateau avec une bouteille et six verres. Le premier qui est arrivé avec sa bouteille et les verres a gagné. C'est M. André Lachat qui est vainqueur. Vers la fin de la fête, je vais en petite auto avec Dominique. A huit heures, je monte dans ma chambre.

Je me suis beaucoup amusée et cette fête m'a bien plu.

Bibiane Girardin, 10 ans

Le dimanche matin, je vais à la messe qui est à neuf heures en raison de la fête du village. Quand elle est finie, j'accompagne un camarade qui va chez lui pour prendre un peu d'argent. Arrivés sur la place

Il fallut aller chez *Rippstein* pour acheter des *chandelles*, car on n'arrivait plus à tenir toutes les assemblées et séances de commission durant le jour, comme c'était alors la coutume. En 1859, la commune dépensa 942.85 Fr. pour la construction de la nouvelle école. En 1860, les paiements atteignirent 5'344.82 Fr. La dépense globale fut donc de 6'287.67 Fr., alors que le devis prévoyait 8'079.28 Fr. Les comptes communaux accusaient malgré tout un excédent de recettes, car la vente des chênes, des terrains et d'autres matériaux, tel que *de la terte de Soutreaux*, avait permis de construire sans problèmes financiers. Notons que les impôts directs communaux se montaient à 274.50 Fr. en 1859. Les dépenses générales atteignaient 2'077.34 Fr. et toutes les recettes 4'994.56 Fr. pour cette même année. On *prenait les taupes* à raison de "12 ct. l'une", ce qui était, comparativement au salaire des bûcherons ou des carriers assez bien payé. Le *guet de nuit* coûtait 100 Fr. aux habitants, mais on avait de la peine à trouver un tel fonctionnaire. La police du feu et le corps des sapeurs-pompiers étaient l'objet de la plus grande sollicitude de la part des citoyens et ce fut certainement un grand moment le jour où la vieille pompe, l'échelle et tout le matériel purent être rangés dans *le hangar des pompes* nouvellement construit avec l'école.

Le recensement de la population se fit en 1860, année de l'inauguration de la première école de Rossemaison, mais les chiffres précis ont disparu, de sorte qu'il n'est pas possible de savoir combien d'enfants frêquentaient la classe du régent Bernard Chariatte.

Pour conclure cette évocation bien incomplète, rappellons que la démolition de ce bâtiment fut décidée en 1959, le 5 mai, après qu'on ait envisagé plusieurs moyens intéressants pour utiliser cette maison. Finalement, par 10 voix contre 6, on choisit la démolition, parce que cette solution était jugée la moins

propriétaire. La municipalité gagna partiellement ce procès, mais dut supporter une partie des frais.

Lors d'une des nombreuses assemblées qui agrémentaient la vie quotidienne des gens de cette époque, plusieurs furent marquées par des incidents plutôt comiques lorsqu'ils sont vus avec le recul du temps. Lorsque le maire Cléménçon demanda aux citoyens ce qu'ils comp- taient faire si des propriétaires ne payaient pas les terrains achetés à la commune, *la délibération sur cette matière n'a point amené de résultat, les votants ayant quitté la salle avant la clôture de la séance...*

La réalisation de ce bâtiment se fit cependant sans heurts. Pendant que les maçons, Xavier Chételat, de Courtételle et Antoine Geiger, de Courrendlin, mon- taient les murs, Joseph Strittmatter, de Delémont, taillait tous les encadrements des fenêtres et des portes. Le calcaire devait être prélevé dans les car- rières de Delémont. La chaux fut acquise à la *tuile- rie de Courtételle* et transportée par "Joseph Cuttat le forestier" au lieu dit *Le Plain, près de l'endroit destiné à l'éteinte de cette chaux au levant du villa- ge de Rossemaison (...)* dans le creux près de la fon- taine. 6'765 tuiles furent achetées chez Sébastien Membrez, *tuilier à Courtételle*. Le gypse, on alla le chercher à Bärschwil, afin que Nicolas Zilier puisse achever la finition de l'école. "Tainat", c'est-à-di- re Antoine Cuttat, menuisier à Rossemaison, fit por- tes, fenêtres et bancs d'école dans les pins gras du Montchaibeux. Pour les vernis, on se rendit à la phar- macie Charles Verdat, à Delémont, et le *magasin de l'et* de l'époque, situé dans la même ville, était *Sérasset & Frund*. Le *tuif* prélevé près de la maison de Pierre Cuttat et transporté vers la nouvelle école, fut-il utilisé pour construire la cheminée ? Prove- nait-il de la démolition d'un conduit de fumée ou d'une voûte ? Mystère.

de fête, nous nous séparons. Je vais voir si des trui- tes sont déjà dans la fontaine, mais il n'y a rien. J'at- tends un moment, puis je vais jeter un coup d'oeil à la pêche miraculeuse. Il n'y a personne. Je fais un petit tour dans les carnotzets et dans les bars. Je vais sur la place et je vois qu'on amène les poissons pour les mettre dans la fontaine. Quelques minutes après, j'achète un billet pour pêcher, mais il n'est pas bon. Après, j'en prends un autre, mais il est en- core mauvais ; le troisième enfin est bon. J'attends un moment, car les cannes sont toutes prises. Un quart d'heure plus tard, j'ai une truite. A midi, je vais apporter ma truite à la maison, puis je redescends vers la place de fête où je dîne. Je vais boire un Sinalco, puis j'écoute M. Sauthier qui joue de l'accordéon. Un moment après, je vais voir les petites voitures. Je vais faire un tour au stand de tir, mais ce n'est pas fameux. La journée se termine dans la joie.

Bertrand Mittempergher, 10 ans

Samedi, 19 heures, la fête du village commence. Les jeux et les bars s'ouvrent. Au début de la fête, il n'y a pas beaucoup de monde. Quand il y a assez de clients, des gens commencent de faire de la raclette. J'en ai mangé pour le souper.

Après, un orchestre arrive et on commence de danser. Vers dix heures et demie, j'arrête de danser et je vais me reposer au "*Villain petit canard*". Puis, je rentre.

Le lendemain matin, je n'ai pas pu aller à la fête, car je me suis réveillé trop tard. L'après-midi, j'y suis allé vers deux heures moins le quart. Je suis d'abord allé sur les petites autos et voir le con- cours des garçons de café. Je n'oublierai jamais cet- te première fête du village.

Yuri Tironi, 10 ans

Dimanche matin se déroule la fête du village. Nous partons vers dix heures, car mes parents doivent servir le jambon chaud à dix heures et demie. M. Fleury organise un jeu de vélo. Vers onze heures et quart, les accordéonistes jouent quelques pièces. Vers midi, je vais manger du jambon chaud. Nous avons bien dîné, car le jambon est assez cuit et le pain de Mme Chariatte délicieux.

L'après-midi, nous allons à la pêche miraculeuse. J'ai gagné beaucoup de choses. Je vais aussi regarder les truites dans la fontaine. Beaucoup de gens pêchent. Un peu plus tard commence la course des garçons de café. Ils ont un handicap; ils doivent mettre la main gauche derrière le dos et, avec la main droite, il faut qu'ils portent un plateau avec des verres remplis d'eau et une bouteille.

Je n'oublierai pas la première fête du village.

Catherine Lovis, 10 ans

L'AVIS DES ENFANTS

- Je suis content de cette fête, mais je voudrais qu'à la prochaine, il y ait un train fantôme.
- Je suis très heureuse de cette première fête du village. C'était réussi.
- Bref, c'était une agréable fête. Je ne l'oublierai jamais.
- Cette première fête du village m'a beaucoup plu. J'espère que les prochaines me plairont aussi.
- Je n'oublierai jamais cette première fête du village. Je voudrais qu'il y ait des autos tamponneuses à la prochaine fête.
- Je garderai un bon souvenir de cette fête.

végétale ? Et l'une des plus instructives à examiner est certainement la forêt de feuillus et la chênaie du *Pailgne* où l'on découvrira encore plus d'une trace de son ancienne affectation comme pâturage. C'est donc en ces lieux qu'œuvrèrent non seulement les carriers, mais aussi les bûcherons. A part les chênes déjà cités, on occupa au Montchaibeux onze gros pins gras, mais la coupe principale se fit à la Gendre. Pour la charpente de l'école et la menuiserie, il fallut abattre 61 *thoucs de bois marqués dans la forêt dite La Celindre*. Détail amusant, lors du martelage, on commit *une erreur* : une *bonne partie* des arbres furent marqués... dans la forêt communale de Châtillon et il fallut indemniser la communauté voisine. Joseph Cuttat-Jeanguenat se chargea de l'abatage, du façonnage et du débarbage des grumes pour 49.50 Fr. La scierie d'Ignace Schaffter, à Courtételle, s'occupa des travaux de sciage et la charpente fut taillée par Antoine et Joseph Cuttat, de Rossemaison. Pour la *levure*, ils furent certainement aidés par tous les hommes de la localité, comme c'était alors la tradition, mais la commune ne semble pas avoir payé le verre habituel lorsqu'on place le *maû* au sommet de la charpente levée. Cet événement dut avoir lieu aux environs du 31 mai 1860, ou plutôt, aurait dû avoir lieu, car toute la construction fut retardée par l'affaire du choix de l'emplacement de la future école. Les archives ne permettent plus de suivre tous les détails de cette histoire, mais un fait est certain, il fallut payer les habitants de Rossemaison pour transporter moellons, sable et autres matériaux du *Plain Sur-le-Perruchat*, où finalement, fut édifié le nouveau bâtiment communal. La chapelle sise en ce lieu n'existait pas encore puisque l'Abbé Eschmann lança son projet en 1867. La municipalité ne reçut le permis de construire que le 24 janvier 1860 et la construction se fit durant cette année-là. On se charmaillait également à cause de la vente des *assises et avances*. Deux citoyens firent un procès à la commune parce qu'une des parcelles ne fut pas accordée à un

Les environs de Rossemaison aussi étaient bien différents de ce que nous connaissons. Le village lui-même était beaucoup moins étendu, la route de Delémont n'existait pas encore et, par conséquent, les maisons alignées présentement sur ses bords.

Les flancs du Montchaibeux offraient encore des aspects de pâturage boisé abandonné depuis quelques années. Des marais non asséchés posaient de gros problèmes aux faneurs qui achetaient le foin. Une seconde coupe de l'herbe n'était alors pas permise. Un *grand ruisseau* descendait à travers le terrain actuellement occupé par le nouveau quartier. Il ne fut canalisé que vers 1965. Au *Païgite*, on envisageait de construire un *étang pour avoir une réserve d'eau en cas d'incendie*. Celui du "Vivier" était de plus en plus envahi par la vase et les hautes herbes. D'ailleurs, les anciens du village se souviennent encore des joncs qui croissaient en ce lieu. Les haies n'avaient pas encore été totalement coupées et, non loin du "Vivier", se dressaient de hauts peupliers. Aux *Clos-Leuchus* et aux *Champs-de-Courtroux* croissaient des arbres fruitiers, notamment des cerisiers et des pruniers. Les parties du pâturage de Montchaibeux nommées *Petit-Païgite* et *Grand-Païgite*, reboisées partiellement depuis quelques années, étaient par endroits *inaccessibles à cause des buissons d'épines*, spécialement à la limite du territoire de Châtillon. Dans la zone où récemment fut construit le nouveau chemin forestier, en 1860, la situation était bien différente et on se plaignait alors que *dans les jeunes forêts de Montchaibeux, on trouvait des emplacements considérables implantés de tonces et d'épines qui nuisaient extrêmement à la reproduction et à la croissance du jeune bois*. Il fallut entreprendre d'importants travaux d'essartage vers 1865. Les lieux ainsi défrichés furent plantés avec des épicéas dont certains sont encore visibles au sud du tracé du nouveau chemin. N'est-il pas intéressant de se promener dans un bois dont on peut en imagination recréer les étapes de la naissance de tel ou tel type de couverture

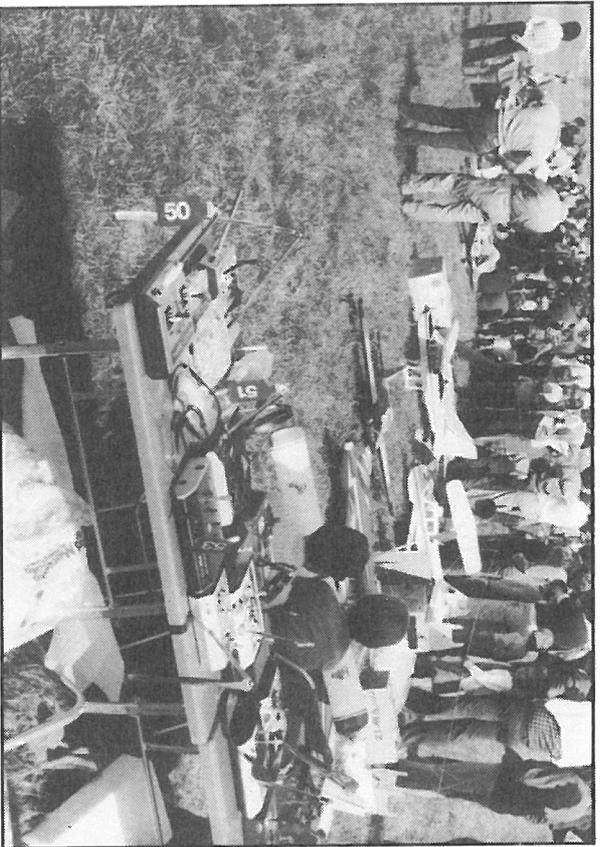
CHRONIQUE LOCALE

LA FÊTE AU VILLAGE

Les 24 et 25 juin 1978 Rossemaison était en fête: c'était la fête du village, première du genre. Organisée par les sociétés réunies, cette fête avait pour but de faire se rencontrer les gens du village dans leur cadre de vie habituelle. Ce but était semble-t-il louable, car la pluie persistante du mois de juin s'est interrompue pour l'occasion! Pour accueillir leurs hôtes, les sociétés réunies avaient transformé l'ancien village en place de fête: des guinguettes par-ci, des bars par-là, un pont de danse et tout ce qu'il faut pour animer une fête qui se voulait joyeuse. Le succès fut à la mesure des espérances, une foule nombreuse ayant envahi les lieux d'accueil, ce qui posa quelques petits problèmes d'intendance aux organisateurs. Delémont, capitale de notre futur Etat, était l'invité d'honneur. La ville avait délégué pour le coup d'envoi du samedi soir le maire et plusieurs de ses conseillers.

FIN DU CLOS D'ÉQUARISSAGE

Le clos d'équarissage n'est plus... il a été fermé cette année par décision des autorités sanitaires cantonales. Désormais, les propriétaires d'animaux crevés devront les déposer aux abattoirs de Delémont désignés comme centre de ramassage régional d'où ils seront évacués vers une station d'incinération. Jusqu'ici, ces cadavres étaient enterrés à un emplacement réservé à cet effet et situé un peu en-dessous de la butte sur laquelle est installée la ciblerie du stand de tir au petit calibre. Ces nouvelles dispositions marquent la fin d'une très vieille habitude plus du tout en accord avec les normes d'hygiène actuelles.



de faire réaliser le projet. En plus de Pierre-Joseph Steulet, déjà nommé, on choisit Auguste Cuttat et Henri Chariatte. Ces messieurs firent diligence et bientôt tous les contrats étaient signés.

Joseph Cuttat, fils de Joseph et petit-fils de Pierre, plaida l'extraction des moellons nécessaires à la construction de l'école au lieu dit Le Plain, le 2 mai 1859. Son contrat étant conservé, on y lit que les moellons devaient être extraits des carrières du Montchaibeux, celle sous le Jardin excepté. Les pierres devaient être entassées le long des chemins afin de permettre à Pierre Cuttat de les voiturier depuis les carrières sous la Terre évaluée. Ne seraient-elles pas à l'origine de la vaste et raide pente visible non loin de la clairière dite le "Chargeur"? Et la petite dépression occupée par un merveilleux petit étang, serait-elle aussi l'emplacement d'une de ces carrières ouvertes jadis dans les flancs au Montchaibeux? Probablement.



Un journaliste peu fortuné de Rossemaison, Jean-Baptiste Kern, s'engagea pour extraire du sable propre à faire du mortier, soit environ 70 m³. Ce matériau devait aussi être pris à la "Terre évaluée". Le transport de ce sable fin fut confié à Joseph Cuttat, charpentier, qui utilisa une voiture préalablement mesurée. Dans les procès-verbaux des assemblées communales de cette époque, on peut lire l'énumération de toutes les pièces d'un tel char, car on décida alors de faire fabriquer trois nouveaux tombereaux destinés au voiturage de matériaux pour réparer les chemins. Le coût d'un de ces tombereaux était de 11.90 Fr. et ce sont des chars de ce genre qui, des semaines durant, amenèrent du Montchaibeux au "Plain" les matériaux nécessaires à la construction de l'école.

Les chemins communaux étaient alors en fort médiocre état et il devenait urgent d'entreprendre des travaux de réparation sous formes de corvées.

MEETING AÉRIEN

Le Centre culturel régional de Delémont avait organisé des cours extra-scolaires de construction de modèles réduits d'avions. Pour permettre aux constructeurs en herbe d'essayer les planeurs construits à cette occasion, le Centre culturel les avait invités à participer à un meeting sur les pentes du Montchaibeux les 2 et 3 septembre dernier. Le temps magnifique avait attiré un public nombreux qui put également admirer les évolutions de modèles réduits à moteur radiocommandés.

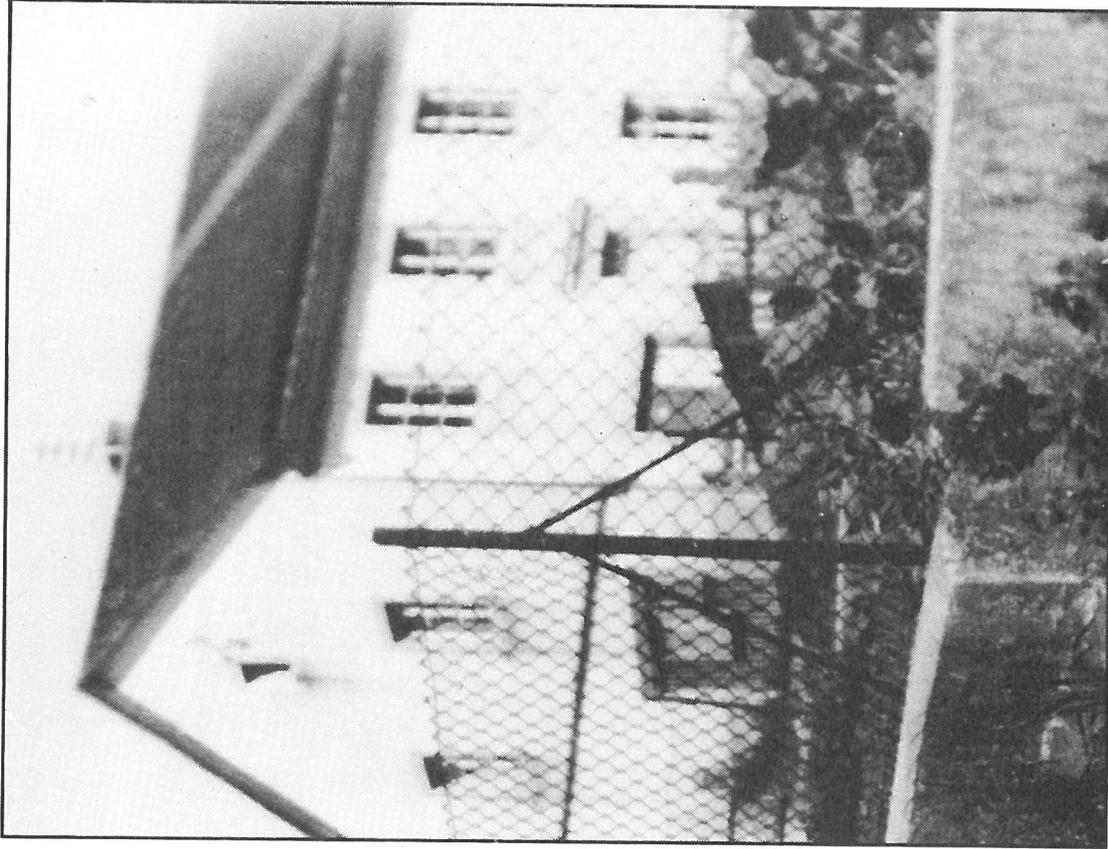
SORTIE DES PERSONNES AGÉES

Invités par Pro-Senectute Rossemaison et la commune, les aînés du village au nombre d'une douzaine de personnes ont effectué leur sortie annuelle le 13 septembre 1978. Le but de la sortie 1978 était la visite du Musée de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds. Un souper à la Couronne à Rossemaison, agrémente par des productions des accordéonistes, termina agréablement cette journée.

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Le corps électoral de Rossemaison a été convoqué en assemblée communale ordinaire le 6 juin 1978. Trente-cinq citoyens y assistaient. Les objets soumis à cette assemblée étaient :

- passer et approuver les comptes 1977
- modifier le règlement du Service dentaire scolaire
- voter un crédit pour le groudrannage de la nouvelle rue en direction du Montchaibeux
- discuter, éventuellement décider l'octroi de subventions aux élèves fréquentant une école privée.



Les comptes de l'année 1977 ont été approuvés par l'assemblée; ils bouclaient avec un boni de Fr. 12'561.05. L'assemblée a en outre accepté le nouveau barème pour la prise en charge des frais dentaires des élèves des écoles. Il entre en vigueur le 1er juillet 1978.

Le dernier objet a été vivement discuté, mais néanmoins, accepté avec une modification de fond importante par rapport au projet du Conseil communal. Ainsi, l'assemblée a décidé d'octroyer aux parents ayant des enfants fréquentant une école privée du niveau moyen une subvention égale aux deux tiers du montant de l'écotage supporté par la commune pour un élève fréquentant l'école secondaire de Delémont. Sur proposition d'un citoyen, l'assemblée a toutefois décidé de limiter l'octroi de cette subvention aux familles dont le revenu imposable n'excède pas Fr.40'000.- par an. La décision a été prise par 16 voix contre 15 et 4 abstentions.

VOTATION DU 24 SEPTEMBRE 1978

L'objet de la votation était d'une importance toute particulière: un résultat positif du peuple suisse à la modification de la Constitution fédérale entraînerait pour notre commune comme pour toutes les septante-deux autres communes du Jura la séparation définitive avec le canton de Berne. Les électeurs se sont rendus nombreux aux urnes. La modification de la Constitution fédérale a été acceptée par 225 citoyens et refusée par 3 citoyens; 4 bulletins blancs ont en outre été dénombrés.

A titre de rappel, le 23 juin 1974, la création du nouveau canton avait été acceptée par 166 voix contre 31.

Ce vote historique marque la date du début d'une série impressionnante de modifications dont les citoyens prendront conscience progressivement au cours des mois et années à venir. Avant peu de temps, les électeurs seront à nouveau appelés pour élire les

ment à l'endroit où s'élève l'école actuelle. Mais quelques jours plus tard, le 6 janvier 1859, nouvelle assemblée pour étudier la proposition faite par quelques personnes d'acheter la maison de Joseph Cuttat, *châpentièr*, afin d'y bâtir une maison d'école. Il fut convenu qu'on entamerait des tractations, mais on précisa déjà que, si l'inspecteur scolaire s'opposait au projet, il faudrait prendre en considération l'offre d'un emplacement sur la propriété du maître Clémengon au lieu-dit Sur le Pennevat. On accepta même la solution d'un échange de terrain. Manifestement la suggestion d'acheter la demeure de Joseph Cuttat était enterrée.

Que se passa-t-il après cette assemblée ? Impossible de le savoir exactement mais un fait est certain : le maire Clémengon retira son offre. Les hommes se retrouvèrent alors rapidement en assemblée extraordinaire, mais le maire ne se déplaça pas. On discuta toute l'affaire et finalement, on décida de prendre un nouvel emplacement sur le terrain communal au lieu dit Le Plain, précisément au nord du chemin de la Beauchelle.

Tout étant en ordre (du moins le croyait-on), on convoqua derechef une nouvelle assemblée fixée au 3 avril 1859 pour prendre toutes décisions utiles afin de passer à la réalisation du projet élaboré par J. Chételat, charpentier à Courtételle. Son devis prévoyait une dépense de 8'079.28 Fr. et les plans avaient été élaborés pour doter la maison d'école d'un logement et d'un hangar des pompes. Au jour dit, les citoyens se retrouvèrent donc. Ils discutèrent d'abord de faire un don de 20 Fr. pour l'ajouter à ce que l'on pourrait recueillir par souscription dans l'école pour l'achat de la prairie du Güttli, puis il fallut se séparer sans rien faire d'autre. Tout le dossier de la nouvelle école était resté bloqué à la Direction de l'Instruction publique à Berne... Trois semaines plus tard, on put alors passer à la nomination de la commission chargée

L'affaire avait commencé le 25 novembre 1858. Après avoir renouvelé les autorités locales, l'assemblée s'occupa de la salle d'école. Chaque année, la Caisse communale devait verser 60 Fr. pour louer une chambre dans une des fermes du village. A cette époque, Bernard Chariatte tenait classe dans la maison de Pierre-Joseph Steulet, c'est-à-dire dans la demeure où vit actuellement M. Gilbert Steulet. La solution n'était pas très heureuse et sans peine l'assemblée reconnut la nécessité de construire une maison de commune. Elle nomma une commission de trois membres pour *procéder un emplacement convenable à l'assise de la dite maison et préparer un projet*. Pour financer cette construction, les citoyens envisagèrent l'habituel procédé : *vendre les chênes du Paigre et autres qui sont encore sur souches en Montchaibeux*. Si cette vente produisit 2'971.55 Fr., il n'en demeure pas moins que cette coupe accélèra le déboisement des pâturages sis en ce lieu et, de la forêt de jadis, il ne reste plus aujourd'hui que le beau chêne proche de la maison de M. René Steulet.

Bien conscients que cette recette serait insuffisante, les citoyens prirent une décision inattendue : *vendre les assances des maisons, places de greniers et de fûmières qui font partie de la voie publique dans le village*. Ainsi, vers 1860, on avait encore l'aménagement du terroir hérité du temps lointain où la *vacherie de Rossemaison* se développa. A chaque cultivateur désireux de construire sa maison, on n'avait donné que l'assise du bâtiment et chaque propriétaire jouissait alors de droits de passage et d'entreposage sur le pâturage communal. Cette organisation se rencontre encore dans certains villages francs-montagnards. Le 27 novembre 1858, donc un mois après la première discussion du projet, on reprit la question. Il fut décidé que *la nouvelle maison d'école serait construite au centre du village* et on choisit un emplacement fort convenable, celui du Plain, c'est-à-dire très exacte-

membres du Gouvernement Jurassien, puis du parlement et des représentants au Conseil des Etats.

STATION D'ÉPURATION RÉGIONALE

Seize communes de la Vallée de Delémont participent à un syndicat d'épuration des eaux usées (en abrégé SEDE) parmi elles, Rossemaison. Le projet à l'étude prévoit l'installation d'une station d'épuration à Bellerive-Soyhières. Lors de la dernière réunion de la SEDE, le coût des travaux de construction a été chiffré à Fr. 45'321'000.- Les charges annuelles à prendre en compte par les communes s'élèveraient à Fr. 1'671'000.-. Selon la clé de répartition provisoire, Rossemaison serait débiteur annuellement d'une somme de Fr. 27'255.-.

ÉLECTION D'UNE INSTITUTRICE

Le 28 mai, à la suite de la démission de la titulaire de la classe de première et deuxième années, le corps électoral était appelé à élire une nouvelle institutrice. Parmi les vingt candidates ayant postulé dans les délais, ce sont Melles Nicole Jaquet, de Saignelégier, et Agnès Noirjean, de Saulcy, qui ont obtenu le plus de voix, récoltant respectivement 33 et 30 suffrages. Le 4 juin, en scrutin de ballottage, c'est Melle Noirjean qui a été élue par 128 voix contre 34. La participation à ces deux scrutins a été de 73% pour le premier tour et de 62,3% pour le second.

INSPECTION DES CHEVAUX DE L'ARMÉE

Depuis plus de dix ans, les propriétaires de chevaux du village devaient se rendre à Courtételle ou Courrendlin pour présenter leurs animaux à l'inspection des chevaux aptes à être réquisitionnés pour l'armée. Cette année, le 7 septembre, cette inspection a eu lieu à Rossemaison où deux chevaux furent présentés.

CHEMIN FORESTIER DU MONTCHAIBEUX

Accepté en assemblée communale le 13 décembre 1977, le projet de chemin forestier au Montchaibeux est en voie de réalisation. Les travaux ont été adjugés par le Conseil communal au mois de mai sur la base d'un devis de Fr. 170'000.- comprenant la construction d'un nouveau chemin, la confection de chemins de traîne et le goudronnage du chemin existant. Ces travaux ont nécessité l'abattage de près de 250 mètres cubes de bois dont la vente et les subventions promises serviront à la couverture des frais de construction. Le Conseil communal a choisi un mode de construction traditionnel pour ces chemins forestiers, c'est-à-dire la mise en place d'une couche de couenneaux de chêne avec un empierrement de 40 cm. et la finition par du gravier. Une autre variante consistait à stabiliser le terrain à la chaux, avec un empierrement de 25 cm. et la finition par du gravier.



François Charriatte, régent de Châtillon domicilié à Rossemaison, venait de remplacer son confrère au poste de secrétaire communal. Aimant les détails, il s'amusa un jour à noter au procès-verbal d'une assemblée les menus propos tenus par ses administrés sur le thème de la mise à ban des poules. Rien ne vaut ce texte pour situer l'ambiance : D'aucuns se plaignaient alors fortement des dommages immenses et des désagréments occasionnés par les poules qu'on laissait divaguer en tous temps et en toute saison dans les jardins et les vergers. Un citoyen excédé envisagea de jeter du poison sur ses propriétés pour faire périr celles qui s'y hâtarderaient. En fait, avoua-t-il pour conclure, il avait déjà utilisé ce moyen, mais cela n'avait pas été à son avantage... Tous n'étaient pas aussi "expéditifs" et un homme, ma soit par des idées gastronomiques, soit par des sentiments de compassion pour la gent happée menacée de poison ou de poison se lança dans un discours fort éloquent. Il plaida clémence pour cet animal qui fournit des œufs, cet aliment agréable, sőt tiñant, sain et il estima que la poule mérite bien quelques regards et qu'elle est bien digne de la liberté. Il ne parvint pourtant pas à convaincre ses concitoyens et l'assemblée décida de remettre en vigueur le fameux "ban des poules".

Etait-ce aussi l'appel de la liberté qui incita le régent de Boécourt, Joseph Cuttat, à prendre la direction de l'Algérie malgré le manque de générosité de ses compatriotes ? N'était-ce pas plutôt la misère dans laquelle se débattaient quasiment tous les enseignants de ce temps-là ? Les hommes de Rossemaison n'ergotèrent-ils pas longuement pour accorder l'augmentation de salaire de ... 40 Fr. prescrite par les autorités cantonales ? Ne faut-il pas voir dans cette affaire la raison pour laquelle le régent du village, Bernard Charriatte, abandonna son poste de secrétaire communal à l'époque où l'on construisait une nouvelle école ?

des pauvres. Ces fameux *assistsés* faisaient l'objet de nombreuses discussions lors des séances du Conseil communal ou lors des assemblées: habits, aliments, soins médicaux, frais scolaires étaient chaque fois analysés.

Un jour, les hommes du village, les seuls à posséder le droit de vote à cette époque, ne l'oublions pas, se penchèrent même sur la demande faite par deux tuteurs s'aimant d'amour tendre. Ils décidèrent de leur accorder quelques centaines de francs pour leur permettre de "se mettre en ménage". C'était le temps où bien des jeunes couples devaient se contenter de quelques caisses comme mobilier, d'un peu de paille déposée dans un cadre de planches comme lit conjugal (que le prêtre bénissait tout de même) et d'un coin de toit branlant pour abri.

Tous n'étaient, bien évidemment, pas aussi pauvres, loin de là, mais vers 1860 commença un mouvement d'émigration pour "La Plata" ou l'Algérie. Les bourgeois négociaient leur départ en cédant leurs "droits" à la communauté. Elle ne leur versait l'argent promis que lors de la réception d'un acte officiel attestant qu'ils s'étaient bien embarqués sur un bateau au Havre. On vit même un régiment demander l'aide de ses compatriotes pour aller chercher fortune en Afrique, mais ils ne voulurent point satisfaire ses désirs.

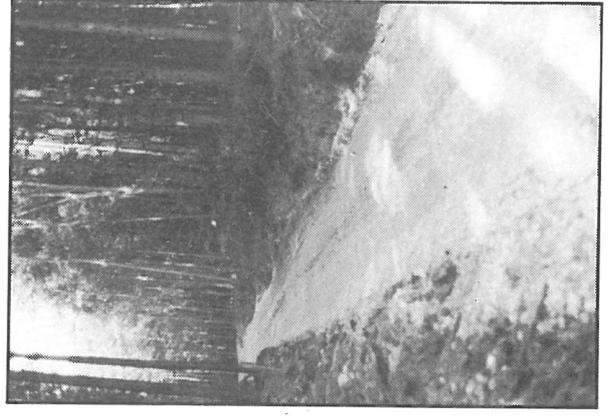
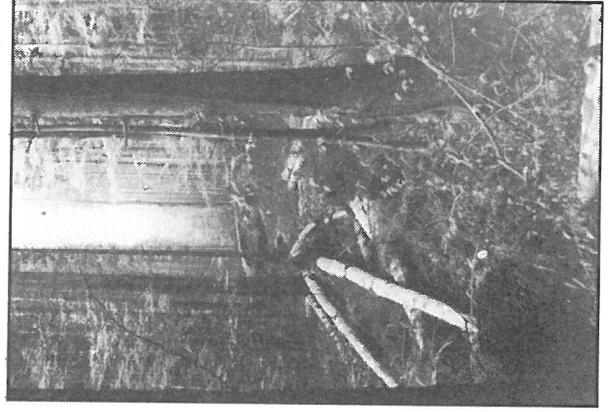
1860 était aussi l'époque où bourgeois et "étrangers" discutaient de l'établissement d'un "Acte de classification". Ce document fut adopté le 27 juillet 1861 et il est encore valable actuellement. Ce jour-là, les habitants de Rossemaison auraient pu maintenir la commune mixte ou repartager la société locale en "Bourgeoisie" et "Municipalité". En même temps qu'on débattait de si graves problèmes revenait l'habituelle et dramatique question du ... libre parcours des poules. Chaque époque a ses petits soucis et si, actuellement, ce sont des histoires de chiens épris de liberté, en ce temps-là, c'était à propos de volatiles qu'on discutait parfois ferme aux assemblées.

PROTECTION CIVILE : DES ABRIS AU VILLAGE

Depuis le mois de mai de cette année, les abris anti-aériens de la protection civile devront être construits dans les nouveaux bâtiments, selon une décision de l'autorité fédérale. Le motif invoqué est que la ville de Delémont possède assez d'abris pour ses habitants et, en vue de protéger les populations environnantes, l'obligation a été étendue aux petites localités....

NOUVELLE SOEUR GARDE-MALADE

La Soeur garde-malade de Courrendlin se trouvant surchargée de travail et en accord avec elle, le Conseil communal a fait appel à Soeur Anne-Dominique de



Delémont, qui donnera désormais les soins médicaux à domicile aux habitants du village qui en feront la demande. Soeur Anne-Dominique, qui habite place de l'Eglise 7 à Delémont est à disposition de 12.30 h. à 15.00 h. et de 19.00 à 20.00 h. pour les appels téléphoniques, au 066/22 16 60.

NÉCROLOGIE

Le 7 septembre, on apprenait le décès de M. Constant Eschmann, qui s'est éteint dans sa 90e année. M. Eschmann était le doyen du village.

Né à Vellerat en 1889, le disparu avait uni sa destinée à celle de Melle Marie Eschmann, de Vellerat également, avec laquelle il n'eut point d'enfants. Après avoir occupé durant de nombreuses années un poste de garde-forestier, les époux s'installèrent à Courté-telle où le défunt travailla en tant que concierge d'une usine de la place. Il y a une trentaine d'années, ils firent l'acquisition d'un petit domaine à Rossemaison qu'ils exploitèrent jusqu'à l'époque du décès de Mme Eschmann.

Malgré un sérieux handicap de la vue, M. Constant Eschmann travailla toujours avec un courage sans limite. Avec un grand dévouement, il présida durant quelques années l'Association des aveugles du Jura. Devenu veuf, le disparu fut très entouré par son neveu et l'épouse de ce dernier, Mme et M. Gilbert Eschmann, qui le choyèrent jusqu'à ses derniers instants. En mai dernier, il fit un petit stage à l'Hôpital de Delémont, puis réintégra son domicile. Il dut à nouveau être hospitalisé et c'est à l'Hôpital qu'il devait rendre le dernier soupir. Homme courageux, grand travailleur, Constant Eschmann était unanimement estimé au village où chacun conservera de lui un excellent souvenir.

Pierre Christe
Francis Cuttat

Les cachots furent délivrés et remplacés par les dirigeants déchus. Le président du gouvernement fut abattu sur le toit de sa résidence alors qu'il tentait de résister.

Le nouveau gouvernement n'eut pas du tout le même programme que l'ancien, il était plutôt pour les économies et l'usine fut fermée avant même d'avoir commencé à travailler. Jules Cuttat était avant tout un technicien et il n'avait pas l'habitude des "chicayas" arabes et des marchandages. Pour ce faire, il fit appel, en 1952, à son fils Robert, dit Roro, qui venait de terminer ses études au Technicum de Bienne. L'aventure arabe du père était terminée, celle du fils commençait !

Robert Cuttat

A ROSSEMAISON, AU TEMPS DE LA CONSTRUCTION DE LA "VIEILLE ECOLE"

Bien que démolie, la *vieille école* s'élève encore parmi les souvenirs d'enfance de nombreux anciens écoliers de Rossemaison et d'ailleurs. Dans les archives locales sont cachées des informations ayant trait à la vie de cette bâtisse et de ceux qui, selon l'expression coutumière, y "usèrent des fonds de culottes". Aujourd'hui, j'aimerais présenter quelques détails de la construction de cette première *maison de commune* et tenter, bien modestement, d'évoquer la vie à l'époque de cette réalisation, soit vers 1860.

La population de Rossemaison comptait alors 187 personnes, réparties dans 33 maisons. Certaines étaient les plus belles demeures encore visibles actuellement dans la partie ancienne de la localité. Plusieurs, en revanche, n'étaient que de misérables mesures, menaçant ruines, dans lesquelles crouppissaient les familles

LES PÉRÉGRINATIONS D'UN CUTTAT AU MOYEN-ORIENT

Robert-Jules Cuttat, dit Jules, né à Rossemaison en 1893, fit des études de mécanicien au Technicum de Bienne. Passionné de mécanique, il commença, en 1925, par monter un garage à Delémont, qu'il transforma, en 1938, en usine où il fabriquait une machine-outil de sa conception.

En 1948, Jules Cuttat était à Paris pour y passer un marché avec le gouvernement français. Lors de ce séjour, un attaché du gouvernement syrien, vivement intéressé par ses fabrications, lui proposa de venir travailler en Syrie. A 55 ans, d'autres auraient répondu par la négative, mais l'aventure est tentante et un rendez-vous est pris à Damas avec le maréchal Husni Zaïm, président de l'Etat syrien, très favorable à l'expansion économique du pays. Jules Cuttat arriva un soir dans la capitale syrienne. Il fut conduit au Grand Hôtel des Omayyades situé sur la Place Merges. Le lendemain matin, en regardant par la fenêtre, quelle ne fut pas sa stupéfaction en voyant, au beau milieu de la place, une potence où trois pendus étaient accrochés. Curieuse bienvenue, mais les lois ne sont pas les mêmes partout. A l'époque, en Syrie, on pendait les assassins, on fusillait les traîtres et on coupait la main des voleurs; de cette manière, les prisons ne contenaient que des prisonniers politiques!

L'entrevue avec Husni Zaïm se passa le mieux du monde. On passa contrat. L'usine de Delémont fut démontée, mise en caisses et acheminée sur Damas. Le gouvernement avait fait construire un bâtiment à Kadama, en dehors de Damas pour l'installation de l'atelier. En 1950, Jules Cuttat installait ses machines.

Mais la mécanique est une chose et la politique une autre; on boullonnait la dernière machine lorsque la révolution éclata. Tous les prisonniers qui occupaient

ROSSEMAISON

DANS LE NOUVEAU CANTON DU JURA

Les écoliers de Rossemaison comme tous ceux du Jura sont des enfants privilégiés. Alors que les dates historiques sont rares, les petits Jurassiens vivent des moments inoubliables.

23 juin 1974 - 12 avril 1976 - 20 mars 1977 -

24 septembre 1978.

Le canton du Jura est né.

Trente ans de lutte inlassable auront été nécessaires pour que soit conquise l'indépendance de la patrie jurassienne.

Le village de Rossemaison faisait partie du district de Moutier, district demeuré dans le canton de Berne. Sa position de commune limitrophe lui a permis de faire son choix. Notre village est entré par la grande porte dans le nouveau canton.

La majorité confortable acquise le 23 juin 1974, dans les six districts francophones, ne doit pas nous faire oublier nos frères du Sud, sans qui le Jura n'aurait pas vu le jour. Les habitants de Rossemaison doivent en prendre conscience et mettre tout en oeuvre pour favoriser la réunification.

La liberté d'un peuple est inéluctable et, grâce à la volonté tenace des Jurassiens, le Jura sera libre, à plus ou moins long terme, de Boncourt à La Neuveville.

Ces derniers temps, de nombreux villages du Jura méridional ont été jumelés avec des villages du nouveau canton. Rossemaison est déjà lié d'amitié avec le petit village de Pontenet. Le 19 mai prochain, sous les auspices des autorités communales, aura lieu la cérémonie officielle du jumelage. Vos autorités comptent sur la participation de tous les citoyennes et citoyens de Rossemaison pour que soit célébrée avec faste et dans l'amitié l'union de nos deux petites communautés.

